

LA PORNOGRAPHIE

En parler avec eux !

« DIEU NE VEUT PAS DE CES CONTREFAÇONS DE L'AMOUR QUE L'ON PRÉSENTE TROP SOUVENT COMME NORMALES DANS L'EXISTENCE. » SAINT JEAN-PAUL II

VISÉE

Discuter des rôles, des stéréotypes et des normes véhiculés dans la pornographie, afin de sensibiliser les jeunes sur les conséquences d'une telle pratique et de définir avec eux les comportements sexuels qui sont acceptables socialement ainsi que répondre à leurs questions sur la sexualité.

PUBLIC

Cette activité est, plus particulièrement, destinée aux jeunes à partir de la 4ème.

MATÉRIEL

Chaises-tables, bâton de parole, photo langage, ordinateur, vidéoprojecteur, feuilles avec le sondage et les grilles de lecture et stylos (un par personne), émoticônes représentant les émotions, le guide Lutter contre les abus sexuels, Connaître, prévenir et agir.

DISPOSITION DE LA SALLE

Assis en demi-cercle, cela permet de se regarder et de voir l'écran si quelque chose est projeté.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Permettre d'identifier le message sexué explicite et/ou implicite présent dans de nombreux messages publicitaires (publicités dans les magazines, dans la rue, à la télévision, sur internet) utilisés pour vendre des produits.
- Amener les jeunes à prendre conscience de la violence et du sexisme que recèlent de nombreux messages publicitaires et des messages véhiculés dans la pornographie quant aux rôles, aux normes et aux stéréotypes, non représentatifs de la réalité et des conséquences d'y être exposé.
- Amener les jeunes à acquérir un sens critique à l'égard de la pornographie sur Internet.
- Donner des messages positifs sur la sexualité.



POINTS DE VIGILANCE POUR LES ANIMATEURS DE LA RENCONTRE

! Lire la fiche « Pornographie, quelques pistes pour agir » sur notre site internet : <http://www.luttercontrelesabus.fr/pornographie.html>

! Ne pas les culpabiliser ni les juger. Le plus souvent, les jeunes sont exposés involontairement à la pornographie sur Internet, et c'est souvent en « surfant », en ouvrant un courriel ou en téléchargeant des fichiers contenant de la musique, par exemple, que ceux-ci se retrouvent sur un site pornographique.

! Créer un climat propice aux discussions. Respecter chacun, autant dans la prise de parole que dans le silence.

! Être garant de la confidentialité de ce qui s'échange dans le groupe.

! Garder en tête que tous les jeunes n'ont pas été exposés à de la pornographie, que certains jeunes n'en ont probablement jamais vue. C'est pourquoi vous devrez user de circonspection, afin de respecter la sensibilité et la pudeur propres à des jeunes de cet âge (des images sexuelles explicites peuvent attiser la curiosité des jeunes, mais leur caractère dégradant peut aussi provoquer des émotions négatives telles que l'embarras, la colère voire la peur).

! Encourager les échanges et l'élaboration commune des réponses à partir des préoccupations des jeunes, en toute neutralité, sans imposer ses propres questions et réponses.

! Annoncer dès le début la possibilité d'échange individuel pour que s'expriment librement les ressentis, et orienter les jeunes vers des professionnels si besoin.

! Prévenir en amont les parents, que vous aborderez le thème de la pornographie. Parallèlement, proposer aux parents une soirée autour de ce thème, nous pouvons animer cette soirée avec vous, contactez-nous par mail :

✉ luttercontrelesabus@diocese-grenoble-vienne.fr

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

INTRODUCTION (5min)

Posez le cadre, en présentant les règles pour bien vivre la séance :

- ✓ Parlez en utilisant le « je ».
- ✓ Toutes les questions sont bienvenues et valables. Si vous avez des questions personnelles, vous pouvez venir m'en parler directement, à la fin de la rencontre.

SONDAGE (10min)

Demandez aux jeunes de répondre individuellement sur une feuille aux quatre questions qui suivent. Précisez que les réponses sont confidentielles et que le sondage n'est pas descriptif ; les jeunes n'ont donc pas à inscrire leur nom sur la feuille, ni à raconter ce qu'ils ont vu.

QUESTIONS À POSER

1. As-tu accès à Internet à la maison : Oui / Non
2. As-tu accès à Internet ailleurs qu'à la maison : Oui / Non
3. As-tu déjà été exposé **INVOLONTAIREMENT** à des images sexistes ou pornographiques sur Internet : Oui / Non
4. Si oui, c'était quand :
5. Comment as-tu réagi ?
6. Tu es : un garçon / une fille

À la suite du sondage, l'animateur fait une synthèse rapide des résultats afin d'avoir un aperçu général de l'exposition des jeunes du groupe à la pornographie sur Internet et de leurs différentes réactions.

Suite aux résultats, il pourra adapter le déroulement de la séance.

TEMPS D'ÉCHANGES SUR LA PORNOGRAPHIE (45 mn)

Amenez les jeunes à décrypter et analyser des images et des mises en scène qui peuvent avoir un caractère pornographique, comme par exemple celles utilisées dans la pub ou les clips de rap.

Il est également pertinent d'évoquer les médias, et plus particulièrement, Internet sur lequel vous pouvez vous appuyer, pour susciter la discussion sur la pornographie.

Il s'agira, ainsi, de décoder avec eux, les messages véhiculés quant aux rôles, aux normes et aux stéréotypes, non représentatifs de la réalité puis de parler des risques liés à la consommation de pornographie qui peut avoir des conséquences sur le développement psychosexuel des jeunes.

Après, le visionnage d'un clip, et/ou l'observation d'images de pub, laissez quelques minutes aux jeunes avant de les faire réagir par des questions.

Vous pouvez utiliser les grilles de lecture ci-dessous :

Grille de lecture n°1

Quel est le produit vendu ?	
A qui s'adresse-t-il ? (âge, sexe, milieu social)	
Décrire les personnages présentés ou la situation.	
Existe-t-il une cohérence entre le produit à vendre et les personnages ? Laquelle ? Sinon pourquoi ?	
Quel message sexué est véhiculé ?	

Grille de lecture n°2

Comment est perçue la femme ? <ul style="list-style-type: none">- Attitude- Habillement- Symbole véhiculé	
Comment est perçu l'homme ? <ul style="list-style-type: none">- Attitude- Habillement- Symbole véhiculé	
Analyse technique du scénario. <ul style="list-style-type: none">- le lieu- le moment- comportement des acteurs- rêve ou réalité ?	
Analyse de la mise en scène. <ul style="list-style-type: none">- Cadrage des images- Ambiance créée	

Lors de la mise en commun chaque groupe présentera son travail. Les autres participants pourront ensuite compléter la présentation par leurs réflexions.

Quelques exemples de questions que vous pouvez leur poser :

↳ Dans ces images, qu'est-ce qui correspond à la réalité et qu'est-ce qui n'y correspond pas ?

↳ Quels sont mes ressentis à la vue de ces images, photos ? Vous pouvez utiliser des émoticônes représentant des émotions. En silence, chacun en choisit 1 ou 2 (dans sa tête, sans les prendre, ni les dire) Quand tout le monde a terminé, les participants expriment chacun leur tour, leur(s) ressenti(s).

↳ Selon vous, quels objectifs les producteurs de matériel pornographique (photos, vidéos) poursuivent-ils ?

↳ Quels messages (rôles et stéréotypes sexuels, normes sociales) sur les hommes et les femmes, ces images véhiculent-elles ?

↳ Selon vous, est-ce représentatif de la réalité ? Pourquoi ?

↳ À partir de quel âge les gens devraient-ils avoir accès à la pornographie ?

↳ Les jeunes de moins de 18 ans y ont-ils accès ? Si c'est le cas, qu'en pensez-vous ?

↳ L'exposition à la pornographie peut-elle avoir des conséquences pour les jeunes ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?

Quelques exemples d'arguments que vous pouvez leur donner :

□ Les films et vidéos pornographiques sont interdits à la vente et à la diffusion auprès d'un public mineur car ils comportent des scènes ou propos qui peuvent heurter la sensibilité d'un jeune public. Le mineur n'est psychologiquement pas prêt. Cela peut être destructeur pour lui.

□ Il s'agit de fiction, les images sont parfois très éloignées de la réalité et elles participent souvent à propager des stéréotypes sexistes dégradants. Les films pornographiques sont joués par des actrices et des acteurs dont c'est le métier et qui sont « payés pour faire semblant ». Vous pouvez les comparer aux cascadeurs de films qui sont « payés pour faire semblant » d'avoir un accident, de tomber et de mourir...

Les acteurs adoptent des positions acrobatiques qu'il n'est pas possible de reproduire. Il y a des trucages, certain·e·s acteurs/actrices ont subi de la chirurgie esthétique.

🗨 La pornographie fait abstraction des sentiments, des émotions, au contraire des vraies relations sexuelles entre deux personnes qui s'aiment, s'estiment et ont du respect l'une pour l'autre.

🗨 Les vidéos pornographiques mélangent souvent sexualité et violence. La violence, les insultes, la soumission et l'humiliation sont des actes inacceptables. Garçons et filles ont le droit de dire non à quelque chose qu'ils ne veulent pas faire. Dans la vraie vie, pour séduire l'autre, il faut être patient, gentil, attentif, respectueux.

Concluez ce temps :

⚠ En rappelant aux jeunes que derrière la pornographie se cachent des producteurs qui ont comme principal objectif de faire beaucoup d'argent.

⚠ La pornographie peut engendrer une dépendance à l'image pornographique.

CADRE JURIDIQUE (5min)

Rappeler que des lois protègent les mineurs. Vous pouvez vous appuyer sur le guide **Lutter contre les abus sexuels, Connaître, prévenir et agir** p-20. La loi protège particulièrement les mineurs avec les articles 227-23 et 227-24



Ce que dit la loi...

Article 227-24

Le fait soit de fabriquer, de transporter, de diffuser par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support un message à caractère violent, incitant au terrorisme, pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine ou à inciter des mineurs à se livrer à des jeux les mettant physiquement en danger, soit de faire commerce d'un tel message, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur. Lorsque les infractions prévues au présent article sont soumise par la voie de la presse écrite ou audiovisuelle ou de la communication au public en ligne, les dispositions particulières des lois qui régissent ces matières sont applicables en ce qui concerne la détermination des personnes responsables.

Article 227-23

Le fait, en vue de sa diffusion, de fixer, d'enregistrer ou de transmettre l'image ou la représentation d'un mineur lorsque cette image ou cette représentation présente un caractère pornographique est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Lorsque l'image ou la représentation concerne un mineur de quinze ans, ces faits sont punis même s'ils n'ont pas été commis en vue de la diffusion de cette image ou représentation.

Le fait d'offrir, de rendre disponible ou de diffuser une telle image ou représentation, par quelque moyen que ce soit, de l'importer ou de l'exporter, de la faire importer ou de la faire exporter, est puni des mêmes peines. Les peines sont portées à sept ans d'emprisonnement et à 100 000 euros d'amende lorsqu'il a été utilisé, pour la diffusion de l'image ou de la représentation du mineur à destination d'un public non déterminé, un réseau de communications électroniques.

Le fait de consulter habituellement ou en contrepartie d'un paiement un service de communication au public en ligne mettant à disposition une telle image ou représentation, d'acquiescer ou de détenir une telle image ou représentation par quelque moyen que ce soit est puni de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Les infractions prévues au présent article sont punies de dix ans d'emprisonnement et de 500 000 euros d'amende lorsqu'elles sont commises en bande organisée.

La tentative des délits prévus au présent article est punie des mêmes peines. Les dispositions du présent article sont également applicables aux images pornographiques d'une personne dont l'aspect physique est celui d'un mineur, sauf s'il est établi que cette personne était âgée de dix-huit ans au jour de la fixation ou de l'enregistrement de son image.

CONTEMPLER LA DIVERSITÉ, LA BEAUTÉ ET L'UNICITÉ DE CHACUN (30mn)

Vous pouvez utiliser un photo langage montrant la beauté du corps : parmi des photos (de personnes d'âges, de sexes, et de pays différents), des œuvres d'art ou vidéos.

Chaque jeune choisit une photo et exprime ce qui le touche dans la personne choisie, (la beauté, la perfection, l'expression, la force, la douceur, la candeur...).

Vous pouvez également les emmener visiter une exposition de peinture ou de sculpture (exemple Musée Grenoble).

TEMPS DE PRIÈRE (10mn)

La Bible nous enseigne à aimer ce qui est **beau**.

Vous pouvez prier avec le Ps 138, 13-16 et/ou Gn 1,26-31 « et Dieu dit que cela était très bon ».